Dossier de presse 2023





Notre histoire

Créée en 1994 à Aurillac, l'AFAPCA est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général représentant un caractère social et agréée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Elle intervient sur l'ensemble du département du Cantal.

L'association s'adresse essentiellement aux partenaires accompagnant des publics éloignés de l'emploi mais aussi aux structures salariant des personnes en contrats aidés et aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

L'AFAPCA se positionne comme un acteur de "l'expérimentation active" de nouvelles solutions et dispositifs innovants pour favoriser le retour à l'emploi durable des bénéficiaires qu'elle accompagne.

⇒ Pôle Remobilisation sociale

Dispositif RESPIR

⇒ Pôle Accompagnement à la mobilité

Plateforme de mobilité Cantal'Mouv Auto Ecole Solidaire

⇒ Pôle Accompagnement à la formation

Dispositif DEFI Cantal

⇒ Pôle Accompagnement vers et dans l'emploi

Facilitation des clauses sociales

L'équipe de l'AFAPCA

Organigramme Contact presse

Nos partenaires



Dispositif RESPIR – REseau de **S**oins et de **P**ratiques pour une **I**nsertion **R**éussie

Le dispositif RESPIR s'adresse aux personnes en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités d'un retour à l'emploi durable (manque de confiance en soi, mauvaise image de soi, difficulté à se concentrer, à appréhender des situations de stress, à communiquer à l'oral, troubles du sommeil etc.)

Le dispositif RESPIR a pour objectifs de :

- Permettre un **soutien psychologique** à un public en situation de souffrance ou de mal-être ne bénéficiant d'aucun autre suivi.
- Débloquer des tensions corporelles par un soutien ponctuel d'un **ostéopathe** et apporter un équilibre dans une approche globale du corps.
- Dispenser des conseils nutritionnels à partir d'un bilan diététique personnalisé réalisé par une diététicienne
- -Proposer un coaching bien être et **soins esthétiques** pour valoriser son image, savoir évoluer au sein d'un groupe (prendre la parole, écouter les autres, travailler ensemble...) et retrouver la confiance nécessaire pour un entretien d'embauche.
- Offrir un accompagnement par des intervenants de pratiques alternatives complémentaires pour permettre aux bénéficiaires d'être acteur de leurs bien-être en sachant dépasser les blocages et difficultés.

Chaque participant peut bénéficier de 5 séances (non renouvelables) avec l'un des professionnels référencés.

NB: Concernant l'ostéopathie, seule une à deux consultations (non renouvelables) sont proposées.

Quant aux intervenants de pratiques alternatives complémentaires, le bénéficiaire est conseillé par la référente de parcours.



Dispositif CANTAL'MOUV

La plateforme de mobilité départementale, opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2018, est destinée à des publics en situation de fragilité économique et sociale, en démarche d'insertion professionnelle rencontrant des problèmes de mobilité.

Cette plateforme doit, dans un premier temps, permettre d'informer et de former les professionnels de l'accompagnement sur les questions de mobilité. Une base de données des aides possibles a été constituée et est régulièrement alimentée, afin de centraliser toutes les possibilités existantes et ainsi faciliter les démarches.

Dans un second temps, Cantal'Mouv propose aux bénéficiaires orientés par un prescripteur un «bilan mobilité».

Ce dernier se traduit par l'évaluation des ressources, des compétences, des capacités, des freins et de la motivation du participant. Il a pour objectif d'individualiser et d'accompagner son parcours en fonction de son projet professionnel.

A l'issue du diagnostic, un accompagnement Individualisé «Savoir Bouger» ou «Pouvoir Bouger» est proposé.

AUTO ECOLE SOLIDAIRE

Selon les problématiques relevées lors du positionnement conduite, l'auto école solidaire accompagne les bénéficiaires au plus près.

De plus, l'auto-école solidaire propose des cours de code et de conduite pour les bénéficiaires qui rencontrent des difficultés:

- d'apprentissage liées à un niveau scolaire très bas,
- cognitives,
- linguistiques ou à des échecs successifs à l'obtention du code ou du permis.

L'auto-école solidaire permet un accompagnement renforcé de bénéficiaires pour :

- Expertiser et mobiliser les personnes en difficulté face au permis de conduire ;
- Accompagner les personnes dans d'apprentissage afin d'acquérir le permis de conduire nécessaire à leur insertion socio-professionnelle.



Dispositif DEFI Cantal –Développement de l'Emploi et de la Formation pour l'Insertion

Développement par l'Emploi et la Formation pour l'Insertion dans le Cantal

DEFI 15 est issu d'un diagnostic partagé entre acteurs de l'insertion, branches professionnelles et porteurs de la commande publique.

L'AFAPCA travaille en lien avec le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) à la mise en place d'un plan de formation des bénéficiaires de contrats aidés. L'association intervient suite à une orientation prescrite par les conseillers-ères Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi.

Le retour durable à l'emploi d'un salarié en contrat aidé passe par le triptyque :

- Expérience professionnelle
- Formation
- Accompagnement socioprofessionnel

>> L'AFAPCA accompagne les salariés en PEC (Parcours Emploi Compétences)

Ces contrats aidés, outils d'insertion professionnelle, sont couplés à une formation : c'est une condition obligatoire à remplir lors de la signature d'un contrat aidé. L'AFAPCA accompagne individuellement chacun des salariés :

- choisir sa voie en fonction de ses aptitudes, ses compétences, sa mobilité, ses envies
- dégager des pistes concrètes de mise en œuvre du projet de formation : trouver un organisme de formation, les financements, faire le lien avec les entreprises qui recrutent

>> L'AFAPCA accompagne les salariés en contrat d'insertion

Ces salariés travaillent dans des structures d'insertion par l'activité économique du Cantal. Le diagnostic établi par l'AFAPCA dégage des hypothèses d'orientation, et va jusqu'à la validation d'un projet professionnel et éventuellement un projet de formation. La formation est un moyen de retrouver une situation professionnelle durable et stable pour des salariés peu qualifiés.

Chaque projet est élaboré en fonction des compétences, capacités et souhaits de chacun des salariés.

Les orientations définies **répondent aux besoins** des branches professionnelles en tension et des secteurs porteurs d'emploi sur le territoire.



Facilitation des clauses sociales

Les clauses sociales répondent à des enjeux de développement durable, par la prise en compte du développement économique et du progrès dans les achats publics. Elles définissent un cadre contractuel qui engage chaque entreprise attributaire d'un marché public à recourir à une main-d'œuvre en difficulté d'accès à l'emploi.

La facilitatrice intervient sur l'ensemble du département du Cantal, sa mission est financée par la DDETSPP et le FSE.

La mission de facilitation intervient depuis la réflexion jusqu'au bilan :

- Conseiller les différents donneurs d'ordres dans le dimensionnement des clauses sociales par l'étude de chaque achat à venir
- Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des clauses d'insertion, depuis le conseil au recrutement, jusqu'à la vérification du respect des engagements
- Comptabiliser les heures d'insertion pour chacun des marchés concernés
- Évaluer la qualité des parcours d'insertion mis en œuvre
- Animer le partenariat des différents acteurs impliqués dans la réalisation des clauses sociales



Conseil d'Administration

Bureau

UNE EQUIPE ENGAGEE

SUR LE TERRAIN TOUTE

L'ANNEE.

UNE ORGANISATION EN

POLE POUR DES

MISSIONS MENEES EN

TRANSVERSALITE



Pierre SAVARIC

SECRETAIRE / ASSISTANTE DES REFERENTS DE PARCOURS



Laurence CASTANIER secretariat@afapca.fr

SECRETAIRE COMPTABLE

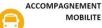


Gisèle LONGUECAMP compta@afapca.fr



donneespersonnelles@afapca.fr

direction@afapca.fr



REMOBILISATION SOCIALE

Coordination

Pierre SAVARIC

& ACTION SANTE

Coordination Pierre SAVARIC Martine LINARD

DISPOSITIF RESPIR

Référente de parcours Martine LINARD impact-cantal@afapca.fr

DISPOSITIF CANTAL'MOUV

Conseillère Mobilité Martine LINARD contact@cantalmouv.fr Conseillère Mobilité Alanna PAGES cemi@cantalmouv.fr

Conseiller Mobilité Dominique REJAUD cemi3@cantalmouv.fr

DISPOSITIF

DEFI Cantal

Conseillère Emploi

Formation

Mélanie VIALLE

defi-cantal@afapca.fr

DISPOSITIF AUTO ECOLE SOLIDAIRE

Intervenante psychologue:

Nathalie CHAUVET Intervenants ostéopathes:

Valérie CHALIER

Stéphane DRACON

Intervenantes

diététiciennes :

Marie VIGIER

Perrine LEGRAND

Florence DUPUY

Intervenantes socio-

esthéticiennes :

Cécile RICARD

Stéphanie RIEUTORD

Intervenants de pratiques

alternatives

complémentaires

Enseignant de la conduite Michel GOHIER

autoecole@afapca.fr Enseignante de la conduite

Sonia ROBERT autoecole2@afapca.fr

Conseillère Mobilité & Formatrice Intégra code Isabelle LASSALLE cemi2@cantalmouv.fr

> Intervenant: **CANTAL PERMIS**

REFERENTE QUALITE & RGPD



Mélanie VIALLE



Coordination Mélanie VIALLE

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI

FACILITATRICE DES CLAUSES SOCIALES

Cécile GUFIDAN clauses-sociales@afapca.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Maj.:23/05/2023

Qualiopi 🝆

Contact presse: Pierre Savaric direction@afapca.fr



16 Place de la Paix 15000 AURILLAC 04 71 43 07 20

contact@afapca.fr

L'AFAPCA est financé par :















Avec le soutien de :

















Adhérent à:



